

Tarif

PROMOTION 2009 / 2011

Tarifs pour l'inscription : frais de dossier, 56 euros ; frais d'entretien, 102 euros.

En cas de désistement et quelle qu'en soit la raison, une somme de 56 euros sera conservée par l'IFTS, somme correspondant aux frais de gestion du dossier.

Tarif pour la formation :
8000 euros pour une formation sans allègement,
7000 euros pour une formation avec allègement de 70 heures de cours et 210 heures de stage.

Réunions d'information

- 07 octobre 2008 à 17 heures à l'IFTS
- 09 décembre 2008 à 17 heures à l'IFTS
- 26 février 2009 à 17 heures à l'IFTS

Contact sélection :
Dominique ROCHAT
04 76 09 98 89
d.rochat@ifts-asso.com

ifts

Institut
de formation
de travailleurs
sociaux

3 avenue Victor-Hugo
BP 165
38432 Échirolles cedex
Tél. 04 76 09 02 08
Fax 04 76 09 99 77
iftsinfo@ifts-asso.com
www.ifts-asso.com

ifts

RENTRÉE SEPTEMBRE 2009

Formation d'ENCADRANT et de RESPONSABLE d'UNITÉ d'INTERVENTION SOCIALE

Formation qualifiante,
niveau licence,
donnant lieu au
Certificat d'Aptitude aux
Fonctions d'Encadrant
et de Responsable d'Unité
d'Intervention Sociale

Inscription

Dès le 2 février 2009,
et jusqu'au 30 avril 2009.

Le dossier doit être
demandé par courrier
à l'Institut
(voir bulletin joint).

Métier

En responsabilité d'une unité de travail, les professionnels ont pour mission principale l'encadrement d'une équipe directement engagée dans ses actions auprès des usagers. Ils pilotent l'action dans le cadre du projet de service dans le respect du projet de l'organisation ou de l'institution.

Dans leurs fonctions, ils disposent d'autonomie, d'initiative et de responsabilités dont le degré varie selon leur position hiérarchique et le niveau de délégation qui leur sont conférés.

Intermédiaires entre direction et équipes, ces cadres sont à une fonction-clé qui permet la mise en œuvre des politiques institutionnelles et des politiques publiques auprès des équipes d'intervention sociale.

Par exemple : chef de circonscription, responsable de territoire, chef de service éducatif, directeur de crèche, coordinateur d'un territoire d'aide à domicile...

CAFERUIS

Formation

L'accès à la formation, les conditions de la formation et l'obtention du CAFERUIS sont réglementés par l'arrêté du 08 juin 2004. (voir, pour plus de détail notre site : www.ifts-asso.com à la rubrique *Formation supérieure*).

Formation par alternance sur 24 mois, de 400 heures de cours (possibilité d'allègement de 70 h) et 420 heures de stage (possibilité d'allègement de 210 h). Soit 10 semaines de regroupement de 4 jours de sept. à juin de la 1^{ère} année, ainsi que 6 regroupements de 1 à 4 jours de sept. à avril de la 2^{ème} année, plus quelques heures d'entraînement aux épreuves ou de passage d'épreuves. Les 6 à 12 semaines de stage seront situées sur le second et le 3^{ème} semestres de formation.

Les possibilités d'allègement (article 2 de l'arrêté du 08 juin 2004 et circulaire DGAS/4A/2004/412, page 4) seront étudiées au cas par cas après les entretiens de sélection.

Contenu de la formation :

- UF 1 – conception et conduite de projets (90 heures)
- UF 2 – expertise technique (150 heures)
- UF 3 – management d'équipe (100 heures)
- UF 4 – gestion administrative et financière (60 heures)

Epreuves du diplôme :

- UF 1 – mémoire soutenu en fin de formation
- UF 2 – dossier technique soutenu à l'issue du troisième semestre
- UF 3 – étude de situation orale, en fin de deuxième semestre
- UF 4 – étude de cas sur table à l'issue du premier semestre.

DEMANDE D'ENVOI DE DOSSIER POUR LA SÉLECTION

À renvoyer à l'IFTS
3 avenue Victor-Hugo BP 165
38432 – Échirolles Cedex

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

.....

Code postal :

Ville :

Tél. :

Institution :

Joindre une enveloppe grand format, timbrée à 1,30 euro pour l'envoi du dossier, de la synthèse du projet pédagogique et du règlement d'admission.

